

Sur une nouvelle espèce de *Drosera*,

PAR M. R. HAMET.

L'objet de la présente Note est la description et l'étude des affinités d'une nouvelle espèce de *Drosera* provenant de l'herbier du Muséum de Paris et appartenant à la section *Lasiocephala* de PLANCHON¹.

Cette section qui comprenait 3 espèces : le *Dr. petiolaris* DC.², le *Dr. fulva* Planchon³ et le *Dr. Banksii* DC.⁴ s'est accrue en 1905 du *Dr. Aliciæ* R. Hamet⁵.

Les inflorescences du *Dr. petiolaris*, du *Dr. fulva* et du *Dr. Banksii* sont couvertes de poils souvent serrés, jamais glanduleux, et de plus sont dépourvues de bractées. Enfin le limbe de leurs feuilles est orbiculaire et longuement pétiolé.

Au contraire, l'inflorescence du *Dr. Aliciæ* est couverte de poils glanduleux et munie de bractées. Quant aux feuilles, elles sont cunéiformes-sessiles.

On voit donc que la section *Lasiocephala* peut être scindée en deux sous-sections caractérisées par l'absence ou la présence de bractées.

L'espèce que nous allons décrire appartient à la seconde sous-section. Elle possède en effet des bractées qui, bien que caduques, n'en sont pas moins très manifestes à la base des pédicelles supérieurs. Cette espèce se distingue du *Dr. Aliciæ* par ses feuilles pétiolées, à limbe linéaire oblong, par ses styles bifides à divisions deux fois bifides, et enfin par ses graines à test ne débordant pas l'amande aux deux bouts.

De cette espèce, bien distincte du *Dr. Aliciæ*, nous ferons le *Dr. neocaledonica*.

***Dr. neocaledonica* R. Hamet, sp. nov.**

Folia omnia radicalia, rosacea, caespitosa. Lamina lineari-oblonga obtusa,

1. J.-E. PLANCHON. Sur la famille des Droséracées (Ann. Sc. Nat. Bot., 3^e sér., t. IX, 1848, p. 91).

2. A.-P. DE CANDOLLE. *Prodromus*, t. I, p. 318, 1824.

3. J.-E. PLANCHON, *loc. cit.*, p. 289-290.

4. A.-P. DE CANDOLLE, *loc. cit.*, p. 319.

5. R. HAMET. Note sur une nouvelle espèce de *Drosera* in Morot, *Journal de Botanique*, 49^e année, n° 9 bis, septembre 1905, p. 113-114.

in petiolum attenuata, supra marginibusque glanduloso-ciliata, subtus villosa. Petiolus parum distinctus laminæ, nisi defectu ciliorum glanduliferorum, supra glabriusculus, subtus marginibusque villosus. Stipulæ trifidæ partitio media lateralibus latior et apice 2-dentata. Scapus basi villosus, medio glaber, apice glanduloso-pubescent. Flores (3-7) in racemo dispositi. Pedicelli glanduloso-pubescentes, bractea stipati; bractæ lineares, mox evanidæ, carentes plerumque basi pedicellorum inferiorum, sed semper conspicuæ basi pedicellorum superiorum. Calyx persistens, profunde 5-fidus, partitionibus lineari-oblongis, apice obtusis, vel acutiusculis, vel raro acutis, interdum leviter dentatis apice, externe glanduloso-pubescentibus. Petala 5, marcescentia, integerrima, glabra, fundo calycis inserta. Stamina 5, ibidem inserta, cum petalis alternantia, extrorsa, adnata, glabra; filamentum complanatum, connectivum rhombeum apice acutum, antheræ biloculares; loculis longitudinaliter dehiscentibus. Styli 3, bifidi, partitionibus bis bifidis, stigmatibus terminalibus leviter dilatatis. Ovarium uniloculare, polyspermum, glabrum. Capsula trivalvis. Semina oblonga, testa reticulata, non superante nucleum duabus extremitatibus, medio valvarum affixa; valvis orbiculatis-ovatis, obtusis. Placentæ crassiusculæ.

Foliorum lamina 4 mm. longa $\times$ 1 mm. lata. — Petiolum 7 mm. lg. $\times$ 0 mm. 5 lt. — Stipulæ 2 mm. 5 lg. $\times$ 1 mm. lt. — Scapus 13 cm. lg. — Pedicelli 4 mm. lg. — Sepala 4 mm. lg. $\times$ 2 mm. lt. — Petala 9 mm. lg. — Stamina 4 mm. lg. — Styli 5 mm. lg. — Capsulæ valvæ 3 mm. lg. $\times$ 2 mm. lt. — Semina 0,60 mm. lg.

NOUVELLE-CALÉDONIE. — Baie de Prony, sept. 1868, n° 492; 9 oct. 1869. n° 1771 [*Balansa*]; Port-Bouquet [*Coué*]; Kanala, N° 116 et n° 119 [*Vieillard*]; Koghi 1000 m. [*Raoul*]; sans localités, 1874-76 [*Germain*]; 1861, n° 390 [*Deplanche*]; [*Lécart*]; 1863 [*Pancher*].

Obs. — La section *Lasiocephala* était indiquée par PLANCHON comme particulière à l'Australie. La découverte de l'espèce ci-dessus décrite étend par conséquent la zone géographique de cette section.

M. Jeanpert fait la communication suivante :

Observations sur les *Androsace* du groupe *Aretia*,

PAR M. JEANPERT.

Les *Androsace* (*Aretia*) de France ont des feuilles linéaires où lancéolées-oblongues couvertes de poils surtout au sommet et sur les bords, où ils sont sur plusieurs rangs. Ces organes, différents suivant les espèces, pourraient permettre de déterminer ces plantes sans avoir recours aux organes floraux.

Les poils sont articulés, lisses ou munis d'aspérités, surtout dans la partie supérieure, ce qui les fait paraître plus ou moins tuberculeux; ils sont simples, ou peu ramifiés, ou avec des ramifications nombreuses en forme de branches de corail (coralliformes) ou d'étoiles (étoilés coralliformes).



Hamet, Raymond. 1906. "Sur une nouvelle espèce de Drosera." *Bulletin de la Société botanique de France* 53, 151–152.

<https://doi.org/10.1080/00378941.1906.10831156>.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/8675>

DOI: <https://doi.org/10.1080/00378941.1906.10831156>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/160558>

Holding Institution

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by

Missouri Botanical Garden

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.